

Une grande histoire de management

LES PPP DANS UN MONDE EN TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

EXECUTIVE EDUCATION



Formation courte
professionnalisante / 2 semaines

du 12 au 23 juin 2023



La fourniture de services sociaux (santé, éducation, protection sociale, etc.) et économiques (énergie, transport, numérique, eau, assainissement, etc.) requiert des ressources considérables à mesure que l'urbanisation dans les pays en développement s'accroît. Dans le même temps, les possibilités de financement public se tarissent en raison des contraintes budgétaires exacerbées par l'endettement galopant de ces pays couplé avec la conjugaison des crises économiques, sanitaires, climatiques, etc. qui se multiplient avec des conséquences écologiques et socioéconomiques majeures.

Depuis le tournant des années soixante-dix à la suite des chocs pétroliers, un vent de libéralisation a déferlé sur les pays en développement avec une réduction drastique du poids du secteur public dans leurs économies à travers, notamment, la privatisation sous tous azimuts des entreprises publiques jugées non performantes dans le cadre des programmes d'ajustement structurels.

Toutefois, ce mouvement n'a donné que trop peu de résultats probants avec la dégradation des infrastructures existantes faute d'entretiens adéquats et l'insuffisance des investissements requis pour résorber les défis internes (urbanisation galopante, explosion démographique, instabilité sociopolitique, etc.) et externes (inflation importée, populations déplacées, guerres transfrontalières, etc.).

De nos jours, les chocs auxquels les pays en développement sont confrontés restent considérables. En dépit de leurs impacts et pressions sur les écosystèmes naturels relativement modestes, les effets négatifs induits par les changements climatiques et qu'ils subissent sont autrement plus dévastateurs. Sur le plan socioéconomique, les effets du COVID-19 ont annihilé une bonne partie des avancées réalisées au cours des trois dernières décennies. Cela limitera sans aucun doute les capacités d'investissements publics dans des infrastructures sociales et économiques qui sont pourtant critiques pour l'émergence des pays en développement.

Dans le cadre de la diversification de leurs économies, de nombreux pays en développement se sont engagés sur le chemin de stratégies de digitalisation de leurs économies. Toutefois, le déploiement d'infrastructures digitales pose des problématiques de financements, de régulation et de gouvernance.

Par conséquent, il s'avère primordial d'envisager des Partenariats Public-Privé (PPP) rénovés, plus équilibrés, durables et inclusifs pour répondre à l'épineuse question de financements dans les infrastructures critiques pour la relance, résilience et durabilité des économies des pays en développement.

Le présent programme exécutif de formation intitulé « les PPP dans un monde en transition économique, écologique et numérique » est unique dans l'espace francophone. Il propose de créer les conditions d'un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre des professionnels de divers horizons (académique, juridique, financeur, public, privé, etc.) et les développeurs d'infrastructures sociales et économiques dans le cadre d'une collaboration réussie entre le public et le privé.

POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS-SORBONNE ?

Se former à l'IAE Paris-Sorbonne Business School, c'est faire le choix d'une école universitaire publique rattachée à la prestigieuse université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Cette formation sera pilotée par la Chaire Économie des Partenariats Public-Privé de l'IAE Paris-Sorbonne (<http://www.chaire-eppp.org>). La Chaire regroupe, depuis plus de 10 ans regroupe, des chercheurs travaillant sur les enjeux liés à la commande publique dans le monde.

Depuis sa création en 1956, l'IAE Paris-Sorbonne s'est **engagé dans la double compétence en management pour les cadres et les étudiants en poursuite d'études**. La formation continue constitue près de 75 % de l'activité ; **2 000 cadres sont ainsi formés chaque année, dont 40 % à l'international** dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères. Les programmes de poursuite d'études sont, quant à eux, principalement proposés en alternance.

Ancré dans des valeurs humanistes **d'égalité des chances, de démocratisation de la réussite et d'esprit de progrès**, l'IAE Paris-Sorbonne contribue ainsi au développement des connaissances et à leur transmission aux entreprises, tant à travers ses actions de formation que sa recherche.

CHIFFRES CLÉS



38 000

Alumni qui exercent à travers le monde

+ de 2 600

Étudiants



51

Enseignants universitaires

300

Intervenants professionnels



65

Accords internationaux

Public concerné

La formation s'adresse à des personnes en activités, dans le public (régulateurs, administrations centrales, locales ou déconcentrées) ou le privé, désireuses de compléter leurs connaissances sur le développement de projets PPP.

Elle a pour objectifs de fournir aux participants une vue d'ensemble des PPP sur la base de cas pratiques multidisciplinaires, entendus au sens large (contrats de partenariat, concessions, marchés publics, etc.) et de leur présenter les derniers développements de la recherche sur le sujet. Elle a aussi pour but de proposer un retour d'expérience concernant les partenariats mis en place en France, en Europe et dans le reste du monde.

OBJECTIFS

Cette formation vise à fournir un panorama des types de PPP possibles sur la base de cas concrets ainsi qu'une vision claire de leurs avantages et risques respectifs. Il s'agit de comprendre les conditions nécessaires à la réussite des PPP en apportant des réponses aux questions suivantes en se basant sur les pays en développement :

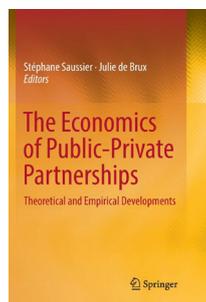
- De manière générale, quelles sont les raisons fondamentales qui président à la réussite ou l'échec d'un PPP dans un contexte donné ?
- Quels sont les prérequis stratégiques, politiques, règlementaires, etc. qui doivent être mis en place par les pouvoirs publics pour instaurer un climat de confiance propice aux PPP ?
- Est-ce que des modèles de PPP éprouvés dans d'autres contextes ont une chance de fonctionner dans les pays en développement ?
- Quels sont les mécanismes appropriés pour prendre en compte l'urgence climatique dans la conception de projets de PPP ?
- Quelle place accorder à la digitalisation des économies des pays concernés à la fois, comme vecteur du développement des PPP, mais aussi comme bénéficiaire des mécanismes de financement pour l'extension des infrastructures digitales, notamment ?
- Quelles sont les principales leçons à tirer des échecs passés des PPP et quelle est la part possiblement attribuable aux risques protéiformes (réels ou perçus) associés aux pays en développement ?
- Quelles sont les externalités positives des PPP dans les différents aspects sous-jacents aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

ORGANISATION

La présente formation sur les PPP se déroulera sur deux semaines du 12 au 23 juin 2023. Elle se fera uniquement en présentiel, sauf contrainte majeure imprévue.

Ressource bibliographique

> Les participants se verront offrir l'ouvrage :



Saussier S. & De Brux J. (2017)
The Economics of Public-Private Partnerships : Theoretical and Empirical Developments, Editions Springer.

INTERVENANTS

- > Salim BENSMAIL (Meridiam)
- > Gregory BERKOVICZ (GB2A)
- > Frédéric MARTY (Chargé de recherche au CNRS, Nice Sophia-Antipolis)
- > Maria SALVETTI (Directrice du Pôle Eau et déchets de la Florence School of Regulation)
- > Stéphane SAUSSIER (Professeur, IAE Paris-Sorbonne – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- > Eshien CHONG (Autorité de la concurrence)
- > Samatar OMAR ELMI (Banque Africaine de Développement)

COMMENT INTÉGRER CE PROGRAMME ?

> Inscriptions jusqu'au 2 juin 2023

> **Tarif** : 6.000 € (sous réserve de validation) pour les deux semaines de formations. Ce tarif n'inclue pas le logement. Selon votre situation, des dispositifs existent pour vous aider à financer votre formation. Retrouvez toutes les informations sur notre site (www.iae-paris.com) à la page « Formation / Financement ».

À l'issue de la formation, les participants se verront remettre un certificat.



CONTACTS

Stéphane SAUSSIER

Professeur, Directeur de la Chaire
Économie des Partenariats Public-Privé
stephane.saussier@iae.pantheonsorbonne.fr

Cynthia LECUYER | 01 44 08 73 33

Gestionnaire de formation
formationscourtes@iae.pantheonsorbonne.fr



Une grande histoire de management

IAE Paris-Sorbonne Business School
8 bis, rue de la Croix Jarry
75013 Paris

www.iae-paris.com

 @iaeparis



L'IAE Paris-Sorbonne est certifié SGS « Formation & Recherche »
Création graphique : IAE Paris-Sorbonne - Février 2023. Informations non contractuelles.

